Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260901-2026_069-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 21 juillet 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 13 juillet 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
TRAVAUX PREVENTIFS INONDATIONS le Clos Noël

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BERTHELOT Christian, BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme

Secrétaire de séance :

M. CARFANTAN Gabriel

Monsieur Christian BERTHELOT, Conseiller municipal, rappelle à l'assemblée que le village du Clos Noël mitoyen avec Ruca a été inondé lors des fortes pluies de l'hiver dernier.

Après réunion sur place avec les différents interlocuteurs, il a été décidé que les travaux seront pris en charge pour moitié par la commune de Ruca et la commune de Saint-Pôtan.

Pour ce faire, Monsieur Christian BERTHELOT présente le devis de Dinan Agglomération pour la commune de Saint-Pôtan, à savoir 2 451.66 € HT soit 2 518.40 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal est d'accord sur le devis proposé et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

le secrétaire de séance
Gabriel CARFANTAN

Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260901-2026_069-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 31 août 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 31 août 2026

Le Maire

